



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

PME

Question écrite n° 110009

## Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales sur les propositions exprimées par la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME). La CGPME souligne la nécessité d'accompagner la croissance des PME. À cet effet, et pour une administration plus simple et plus efficace, elle propose d'une part de redéfinir et de réduire le nombre d'autorisations administratives que le patron de PME peut être amené à solliciter et d'autre part de réduire le délai d'obtention de ces autorisations par une rationalisation des services de l'État. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Denis Jacquat](#)

**Circonscription :** Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 110009

**Rubrique :** Entreprises

**Ministère interrogé :** PME, commerce, artisanat et professions libérales

**Ministère attributaire :** économie, finances et emploi

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 novembre 2006, page 11758